

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

RAPPORT MORAL

du Président

Assemblée Générale 2018 – 30 mars 2019



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL



FOURNISSEUR
OFFICIEL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Mesdames, messieurs, chers amis, je suis heureux de vous retrouver pour ouvrir les travaux de l'Assemblée Générale annuelle de notre Fédération, heureux également de vous présenter le bilan d'une année 2018 très particulière ainsi que les perspectives d'orientation de notre devenir.

Globalement l'année 2018 fut une année complexe, l'épisode des deux assemblées générales s'est avéré lourd de conséquences pour notre Fédération. Complexe également au regard de notre société française qui entre dans un processus de transformation, la nouvelle gouvernance du sport en est, pour nous, l'illustration : nous allons devoir nous adapter.

Bien heureusement, de nombreux succès ont éclairé notre année : une Equipe de France de Voile olympique performante en route vers Tokyo, une course au large rayonnante, des évolutions de nos championnats, des jeunes performants en marche vers l'horizon Paris 2024 et, enfin, une extraordinaire victoire diplomatique française à travers l'entrée d'une épreuve de Course au Large et d'une épreuve de Kiteboard au programme des Jeux Olympiques de 2024.

Avant de me concentrer sur notre activité, je me dois d'évoquer quelques instants le contexte plus global de notre environnement institutionnel qui est depuis plusieurs mois en pleine mutation. Il s'agit de la réforme de la gouvernance du sport qui est source d'inquiétudes mais aussi, je l'espère, d'opportunités pour notre réseau fédéral. Ce changement radical du système météo qui accompagnait le sport français depuis de longues années se matérialise par la création de l'Agence Nationale du Sport. Ce nouvel acteur, difficile à appréhender même en étant au contact du ministère des sports et du CNOSF, réunira les principales parties prenantes du sport français à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique. Il s'organisera autour de deux axes : la haute performance et le développement des pratiques. Sur ce deuxième objectif, il convient d'ores et déjà de noter que le CNDS, voué à disparaître, a voté lors de son dernier Conseil d'Administration un budget de 160 millions d'euros pour des actions relatives à l'emploi sportif, les équipements et le soutien aux associations sportives en 2019.

Cette réforme de la gouvernance du sport est loin d'être aboutie. Certains sujets cruciaux sont encore en suspens à l'image de l'avenir des conseillers techniques sportifs, cadres de l'Etat et acteurs très importants pour notre fonctionnement fédéral. A ce titre, je vous informe que les CTS placés auprès de la FFVoile se sont vus fixer récemment, à notre demande, des objectifs en termes de visites de nos clubs, confirmant leur rôle au service du développement de la voile sur le terrain.

Les enjeux pour le mouvement sportif et notre Fédération sont donc très importants ce qui explique d'ailleurs que depuis plusieurs mois, élus comme techniciens, nous passons un temps certain au CNOSF, au Ministère des sports, au COJO qui est évidemment très concerné tout en multipliant les prises de contact avec l'Agence en création.

Cette réforme de la gouvernance s'accompagne de la remise en cause des modèles économiques historiques avec la diminution irréversible du système des subventions et la multiplication des attentes en termes d'efficacité des dépenses publiques (ciblage des aides, logiques de cofinancement...). Par ailleurs la loi NOTRe a confirmé que le sport était une compétence partagée entre les différents acteurs territoriaux ce qui renforce notre intérêt à être présent à tous les niveaux. Le développement

rapide des EPCI crée à ce titre un nouvel échelon. Il doit nous inciter à mieux raisonner en termes de bassins avec une mutualisation des moyens et des actions entre les clubs.

Au niveau régional, la FFVoile a contribué activement, en lien avec ses Ligues Régionales, à la mise en place de plans Voile et Nautisme (Sud PACA, Occitanie...) avec la volonté de montrer en quoi les pratiques de voile et leur développement peuvent être utiles au territoire et à la collectivité concernée. Nous avons de multiples atouts : excellence sportive, développement de l'activité économique avec une filière nautique créatrice d'emplois, impact environnemental positif, rôle touristique. Il est donc nécessaire de valoriser le poids de notre réseau et de notre activité dans les politiques territoriales. Cette réflexion et l'élaboration de ces plans régionaux s'inscrivent en parfaite cohérence avec la déclinaison de la réforme de la gouvernance sportive au niveau territorial qui va se matérialiser par la mise en place de Parlements du Sport dans chaque région.

Dans ce contexte, vous l'aurez compris, nous portons une responsabilité collective pour défendre les intérêts de notre sport. Il est vital que la FFVoile, nos Ligues, nos CDVs, notre Comité Territorial et évidemment nos clubs soient unis et naviguent dans le même sens. J'ai parfaitement conscience que cela suppose de notre Fédération une démarche collaborative afin de construire un projet fédéral conforme aux attentes de nos interlocuteurs. La tenue de nombreux Conseils des Ligues en 2018 ainsi que l'organisation récente du 1^{er} Congrès des Comités Départementaux et Territoriaux de Voile s'inscrivaient dans cette logique. L'actuelle consultation de tous nos clubs pour élaborer notre plan de développement ou encore la programmation d'un Conseil d'Administration exceptionnel et élargi de mi-mandat en juin sont d'autres illustrations de ce positionnement participatif. Un positionnement qui suppose en contrepartie une solidarité entre les acteurs. C'est cette solidarité, pourtant si présente chez les gens de mer, qui nous a justement fait défaut en 2018. J'ai sincèrement envie de croire qu'aujourd'hui vous partagez ma volonté d'apaisement dans l'intérêt de tous (clubs, CDV, Ligues et Fédération) et surtout dans l'intérêt de notre sport.

Ceci étant dit, et justement puisque j'évoque l'intérêt de notre sport, et parce que cette année 2018 a aussi été marquée par de belles réussites, passons à des sujets plus réjouissants en commençant par la belle victoire pour la voile française remportée à Sarasota lors de la Conférence Annuelle de World Sailing en octobre dernier. Sous réserve de validation par le CIO, les 10 épreuves de voile pour les JO de Paris et de Marseille en 2024 ont été décidées à cette occasion et le moins que l'on puisse dire est que la décision prise à cette occasion est conforme à nos espérances mais aussi et surtout, j'en suis convaincu, aux intérêts de notre sport. L'arrivée d'une épreuve de Course au Large ainsi que l'intégration du Kiteboard au programme olympique constituent une réelle avancée pour le développement de la voile mondiale tout en offrant de belles perspectives à nos champions nationaux. Nous avons réussi la synthèse et nous l'avons réussie au moment d'accueillir les jeux olympiques en France. Les perspectives sont immenses. Si nous ajoutons à cela, l'objectif atteint de rendre notre sport parfaitement paritaire (parité homme-femme), nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une très belle victoire pour notre Fédération. Elle est le fruit d'un gros travail réalisé au niveau international

pour défendre notre vision du monde de la voile, nos intérêts et pour accentuer le rayonnement de la France et sa capacité à peser dans les grandes décisions.

Il est évidemment nécessaire de rester vigilant car les équilibres sont fragiles et nous savons qu'il est compliqué de remporter toutes les batailles, comme en attestent les difficultés à organiser la SOF dans un calendrier mondial très chargé. Il faut veiller à continuer de développer notre réseau d'influence au niveau international en entretenant nos liens forts avec les autres fédérations nationales, en travaillant en collaboration avec World Sailing, le COJO 2024 et le CIO. Sur ce sujet de relations internationales, nous pouvons constater avec plaisir que l'EUROSAF, la fédération européenne, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, est en train de se redynamiser et redevenir un interlocuteur pertinent. En résumé, il est important que la France soit présente au niveau international à travers une diplomatie sportive bien menée.

Or, sur ce sujet, qui mieux que nos sportifs peuvent être nos ambassadeurs à l'international ? Et c'est une très bonne nouvelle car ils ont encore brillé sur tous les plans d'eau en 2018, année très riche pour la voile française.

Permettez-moi de commencer par rendre hommage à un marin d'exception qui a justement brillé aux quatre coins du monde. Il a d'ailleurs été récompensé par le titre de Marin de l'année suite à son incroyable victoire sur la Volvo Ocean Race. Et pour cause, Charles Caudrelier et son équipage sino-français à bord de Dongfeng Race Team nous ont fait vibrer lors de cette course si exigeante. Encore merci à eux pour ce final épique ! Dans cet équipage, nous retrouvons une certaine Marie Riou, qui illustre à elle seule l'intérêt de la transversalité des pratiques en voile, défendue par notre Fédération. Elle a mis son talent et sa détermination au service de cette aventure, comme elle les met actuellement au service de l'équipage français de Sail GP (le championnat mondial des F50 de l'ex Coupe America) tout en menant parallèlement son projet olympique. Un bel exemple qui a été récompensé par World Sailing puisque Marie s'est vue attribuer le prestigieux titre de Sailor of the Year.

La voile olympique, parlons-en d'ailleurs car 2018 était une année déterminante, à deux ans des JO de Tokyo. Le rendez-vous d'Aarhus était coché par toutes les nations car notamment qualificatif pour l'échéance olympique. Nous savions que la concurrence serait rude... et elle l'a été. Nous savions que les conditions (plan d'eau très fermé) ne seraient pas des plus favorables pour nous... et elles l'ont été : les équipages français ont su s'adapter. Le bilan de ces Championnats du Monde est excellent et très prometteur pour la suite. La France termine cette épreuve 2ème nation (derrière les Pays-Bas) au tableau des médailles avec une médaille d'or, deux d'argent et une de bronze. Elle est aussi 2ème nation (derrière les britanniques) au niveau des quotas olympiques avec 7 séries sur 10 d'ores et déjà qualifiées pour Tokyo.

Individuellement, nous avons pu vivre la superbe et passionnante victoire en 470 de Kevin Péponnet & Jérémie Mion. Rappelons que dans cette discipline la relève pousse avec le 2ème titre consécutif de Champion du Monde Jeune pour Hippolyte Machetti et Sidoine Dantes. Mathieu Frei & Noé Delpech se sont parés d'argent en 49er à Aarhus. Une série où la France brille aussi chez les jeunes

avec le titre européen en 29er de Gautier Guevel & Théo Révil. Quel plaisir également de voir Charline Picon en RS :X femme déjà de retour à son meilleur niveau avec une magnifique médaille d'argent. Et enfin une belle médaille de bronze pour Louis Giard en RS :X homme qui récompense l'incroyable collectif français en planche à voile.

Ce n'est pas encore olympique mais ça le sera bientôt pour notre plus grand plaisir, le Kiteboard n'échappe pas à la domination française avec le titre de Champion du Monde de Nicolas Parlier.

Un titre de Champion du Monde que connaît parfaitement Antoine Albeau qui a remporté son 25^{ème} titre l'an dernier en funboard. Les superlatifs manquent pour qualifier cette performance. Incroyable, historique, phénoménal. Et Antoine continue de créer des émules puisque le funboard français brille aussi chez les femmes avec notamment Delphine Cousin également Championne du Monde sur le Circuit PWA.

La voile légère n'a pas été la seule à nous offrir de grands moments de sport et de belles émotions en 2018. Une année qui retiendra le magnifique nouveau succès sportif et populaire pour la Route du Rhum avec notamment deux dénouements incroyables. En Ultim, l'opposition entre 2 marins exceptionnels qui représentent deux générations dorées de la voile française restera dans la légende. Les images de ce mano a mano remporté par Francis Joyon face à François Gabart ont fait le tour du monde. En IMOCA, après les déboires d'Alex Thomson, c'est finalement Paul Meilhat qui a remporté une course très disputée. Une victoire méritée pour Paul qui incarne la réussite de nos dispositifs fédéraux, lui qui a commencé la voile en dériveur dans un club à Créteil avant de rejoindre le Pôle France de La Rochelle en Voile Olympique puis de basculer sur la Course au Large.

Nous avons aussi vécu de belles courses dans les autres classes de la Route du Rhum et profité d'une foule incroyable à Saint-Malo et à Pointe à Pitre. Je souhaite aussi avoir un petit mot pour Damien Seguin, 6^{ème} de la course en IMOCA, qui continue d'être notre bel ambassadeur de la pratique inclusive, handi-valide, prônée par la FFVoile, tout comme d'ailleurs Chris Ballois, recordman du monde de vitesse en Kite valide.

2018 a aussi été marquée par de magnifiques courses sur le Circuit Figaro avec Sébastien Simon Vainqueur de la 49e Solitaire Urgo – Figaro et Champion de France Elite de Course au Large. Un Circuit Figaro qui s'annonce passionnant en 2019 avec le nouveau Figaro Bénéteau 3.

La France a brillé partout et sur tous les terrains, comme le prouvent par exemple des titres de Vice-Champion du Monde en VRC ou le titre de Champion du Monde de Voile Virtuelle, et à tous les âges. En effet, la jeune génération rayonne également, prête notamment à se placer pour 2024 à l'image de nos 3 médaillés aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires : Poema Newland en Kite ; Titouan Pétard & Kenza Coutard en Nacra 15 ; Manon Pianazza en BIC Techno Plus. Des jeunes qui ne brillent pas qu'en voile olympique et ce n'est pas Bruno Mourniac, Champion du Monde de SB20, Vainqueur du Tour Voile et vainqueur du Spi Ouest-France en Diam24 qui me contredira.

2018 a donc été marquée par de belles réussites sportives mais aussi pour notre Fédération par de belles réussites organisationnelles. Je pense en particulier aux événements organisés dans le cadre

de la Sailing World Cup avec une étape à Hyères et la finale à Marseille qui ont été très appréciées par les différents participants. Sur un circuit de 4 étapes, la FFVoile a eu l'honneur d'en organiser 2 cette année, consacrant la réussite et le savoir-faire organisationnel de notre pays lorsqu'il s'agit des grands événements de voile. Ces derniers ont évidemment un coût important pour la Fédération, a fortiori avec le renforcement des obligations en termes de sécurité, mais il s'agit d'un investissement souhaitable pour valoriser notre sport en France et pour consolider la place de notre Fédération au niveau international. A l'échelle nationale, nos Championnats de France, qui continuent de faire l'objet de simplification au niveau des formats pour rendre ces événements plus attractifs, se sont parfaitement déroulés et ont été de beaux succès sportifs. La FFVoile a également organisé la Ligue Nationale qui s'est déroulée en 2018 pour la première fois sur deux étapes (à Brest et à La Rochelle), symbole de la réussite et du développement de ce projet. Une LNVoile qui a en plus couronné un beau vainqueur avec le titre pour le Club de Voile de Saint-Aubin Elbeuf qui a d'ailleurs ensuite été élu Club Compétition de l'Année 2018 lors de la Cérémonie du Top Club.

Cette réussite organisationnelle se décline aussi au niveau régional et local avec plus de 6 000 régates inscrites au calendrier fédéral, sur tous les supports, en intersérie ou en monotypie, grâce à l'investissement de tous les clubs. Soyez-en remercié car évidemment le dynamisme de nos compétitions débute dans vos structures et s'appuie sur nos compétences partagées. Pour l'organisation de nos grands événements, j'associerai à cette réussite nos fidèles partenaires que je souhaite de nouveau saluer. Je souhaite aussi saluer l'ensemble des bénévoles et tout particulièrement le corps arbitral qui s'est beaucoup mobilisé cette année. Rendons hommage à Xavier Poirot, Président de la CCA jusqu'à la fin de l'année 2018. Xavier a su s'appuyer sur ses qualités humaines pour apporter animation et méthode à cette commission essentielle. Il passe le relais : un nouveau Président, ou une nouvelle Présidente, sera présenté au CA dans les jours qui viennent.

Banque Populaire, notre partenaire officiel célèbre cette année ses 30 ans de sponsoring voile. Une fidélité remarquable à notre sport et à notre Fédération en particulier en soutien de nos clubs, de nos Equipes de France, de nos événements. La Marine Nationale continue de nous accompagner tout comme la Mutuelle des Sportifs ainsi que Ag2r pour promouvoir l'handivoile. Yamaha, Marinepool et Lacoste restent à nos côtés pour nous apporter leur précieuse aide en termes d'équipement et d'habillement. Je me réjouis également de l'extension du partenariat avec SAP qui a permis de pérenniser, dans d'excellentes conditions, le fonctionnement de la Ligue Nationale de Voile sur 2 étapes. En 2018, nous avons réussi à attirer un nouveau Fournisseur Officiel avec Ford, partenariat qui a permis de renouveler un parc de camions vieillissant et d'offrir un nouveau service fédéral à nos médaillés internationaux. Enfin, une autre excellente nouvelle pour notre Fédération concerne l'accroissement très substantiel de notre collaboration avec ENGIE. Le leader de la transition énergétique en France nous soutenait d'ores et déjà pour le Championnat de France de Kitefoil et a décidé de renforcer son investissement dans notre activité. C'est dans ce contexte que la FFVoile a officialisé le lancement en 2019 de l'Engie Kite Tour, circuit incontournable pour les passionnés de la discipline composé de 4 étapes : Hendaye, La Baule, Wimereux et La Grande Motte.

Grâce à ce nouveau partenariat avec ENGIE, la FFVoile franchit un nouveau palier dans le renforcement de l'intégration du Kiteboard dans notre Fédération. Une intégration qui s'est aussi matérialisée en 2018 par exemple par la création d'un Bureau Enquête Accident pour mieux appréhender les risques liés à la pratique du kite et proposer des solutions adaptées en termes de sécurité. Des réflexions sont par ailleurs en cours sur des conventionnements spécifiques pour les professionnels indépendants du kite.

En parallèle à la recherche de partenariats privés, la FFVoile est consciente de la nécessité d'innover dans nos démarches pour diversifier nos ressources d'où la réflexion juridique et financière lancée en 2018 pour recourir au mécénat. Un rescrit fiscal qui sera transmis à l'administration est actuellement en rédaction afin de parfaitement sécuriser nos futures actions vis-à-vis de mécènes intéressés pour soutenir notre sport.

De façon complémentaire, nous veillons à maintenir d'excellentes relations avec nos partenaires institutionnels tels que le Ministère des Sports, celui en charge des affaires maritimes et également ceux qui s'intéressent aux questions touristiques, économiques et de cohésion des territoires. Le CNOSF, le COJO et demain la future Agence du Sport sont nos interlocuteurs quotidiens. Nous poursuivons l'accroissement de la place de la FFVoile au sein de notre écosystème via des coopérations actives avec les acteurs qui nous entourent. Je pense en particulier à la Fédération des Industries Nautiques comme l'atteste notre forte implication sur le Salon Nautique ou encore à notre participation aux travaux de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance. Parmi ces partenaires de notre environnement, l'un d'entre eux tient une place privilégiée, à savoir l'ENVSN. Comme vous le savez, le fonctionnement de l'établissement public avait été sérieusement remis en cause suite à un rapport de la Cour des comptes en septembre 2017 et son avenir était en suspens. La FFVoile s'est largement impliquée en 2018 pour veiller à ce que l'ENVSN se réforme en se concentrant sur ses missions de formation, de haut-niveau et de recherche. La non-fermeture de l'établissement et la démarche gagnant-gagnant engagée avec le ministère des sports constituent à ce titre une belle victoire pour les amoureux de notre sport. Soyez en convaincus, la vie de la FFVoile avec l'ENVSN est meilleure que la vie sans l'ENVSN.

Et puisque je parle de l'ENVSN, permettez-moi de rester quelques instants en Bretagne pour dresser un premier bilan de l'expérimentation du Collectif Economique, Social & Environnemental Voile Bretagne. Pour rappel l'expérimentation bretonne est basée sur le modèle collaboratif en impliquant davantage les différents acteurs régionaux et vise à accompagner le développement des centres nautiques labellisés Ecoles Françaises de Voile en Bretagne. Il est évidemment trop tôt pour tirer des conclusions, a fortiori parce que ce nouveau schéma de gouvernance suppose une acculturation des acteurs concernés et parce que cette expérimentation s'inscrit dans un contexte global de tensions en Bretagne. Néanmoins, nous pouvons constater avec plaisir que les récents appels à projets lancés dans le cadre du CESE devraient permettre de financer des actions structurantes au bénéfice des EFVoile du territoire. Par ailleurs, en lien avec l'action du collectif, 2018 a également vu la création

d'une expérimentation en matière de titres de participation en Bretagne nourrissant les réflexions fédérales sur ce sujet.

Comme je vous l'avais présenté l'an dernier, la FFVoile a mis en place un certain nombre de groupes projets ayant vocation à accompagner l'évolution de notre Fédération, et l'un d'eux est justement spécifiquement dédié à la réforme de nos titres et licences. Le constat effectué en 2017 et confirmé en 2018 est que l'augmentation du nombre de licences d'une part et la fidélisation de nos pratiquants d'autre part supposent de repenser le modèle d'une licence unique et nécessitent un changement dans la structuration des titres. Après avoir sondé le terrain et regardé les bonnes pratiques des autres fédérations sportives, nous avons poursuivi nos travaux pour mettre en place un parcours « du pratiquant » conforme aux attentes du terrain. L'objectif est de valoriser les services liés à la licence, d'élargir les titres de participation et de proposer des licences plus adaptées aux besoins des voileux dans un schéma économique viable pour toutes les parties. Un premier titre dont le nom de code interne est « Fan de Voile » devrait d'ailleurs prochainement voir le jour et d'autres nouveautés suivront.

Je souhaite insister sur l'importance de valoriser les services liés aux licences et titres. Dans cette optique des documents pédagogiques récapitulant les avantages liés à la licence seront transmis à notre réseau prochainement. Valoriser l'existant et améliorer les contreparties de l'adhésion à la FFVoile sont deux axes complémentaires. C'est pourquoi la FFVoile a lancé en 2018 une démarche pour associer des avantages à la licence. Des partenariats ont été signés pour obtenir des réductions, en présentant simplement la licence FFVoile, à des abonnements, des achats ou des locations dans plusieurs domaines : la presse sportive et spécialisée avec L'Equipe et le magazine Course au Large, la location de véhicules avec la société Sixt, l'achat de téléphones étanches avec la société Crosscall, la location de logements avec la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse et la plateforme Sportihome. Cette volonté de proposer à nos licenciés de nouveaux avantages liés à leur pratique s'inscrit dans la continuité, par exemple, de la gratuité pour entrer au Salon Nautique. Il convient d'ailleurs de préciser que cette gratuité conditionnée à la Licence FFVoile a été étendue au Grand Pavois l'an dernier.

Pour attirer de nouveaux pratiquants, la FFVoile doit donc modifier son système de licences mais également proposer des services et produits répondant aux attentes de tous les acteurs ainsi que s'engager dans des démarches qui dépassent le champ purement sportif. Nos clubs en ont parfaitement conscience et nous pouvons saluer la multiplicité des offres présentes dans notre réseau. La FFVoile doit pleinement accompagner cette diversification de son champ d'action et ce fut l'un des objectifs en 2018. Il m'est impossible d'être exhaustif sur ce sujet mais je peux citer quelques initiatives sociétales novatrices lancées par la FFVoile cette année.

Concernant le Sport Santé, une avancée importante a été réalisée avec la création de l'option Coach Voile Santé pour nos moniteurs fédéraux afin que notre activité soit éligible au sport sur ordonnance. Suite à un arrêté de Novembre 2018, le Coach Voile Santé est dans la liste des certifications fédérales pouvant dispenser une pratique adaptée à des patients atteints d'une affection de longue

durée. Concrètement, un médecin traitant peut désormais prescrire la pratique de la voile à ses patients ce qui ouvre de nouvelles possibilités de développement pour nos clubs.

Afin d'accompagner le développement de la pratique féminine au sein de nos clubs, un appel à projets intitulé « Conjuguez la voile au Féminin » leur a été adressé en 2018. La commission féminine de la FFVoile a souhaité soutenir financièrement les clubs porteurs d'initiatives concrètes, pérennes et novatrices ayant pour objectif de renforcer la pratique de la voile par un public féminin.

Sur le plan environnemental, la FFVoile a souhaité montrer sa détermination en cosignant avec le Ministère des Sports et WWF la Charte sur les engagements écoresponsables des organisateurs d'événements. Dans cette logique, nous avons également lancé en 2018 l'opération "Parking Propre" sur l'ensemble des Championnats Jeunes organisés.

Un autre exemple attestant l'ambition de la FFVoile de jouer pleinement son rôle sociétal concerne la création en 2018 de la première journée nationale de la voile handivalide et paravoile. Cette journée sera de nouveau organisée le 29 Juin 2019 afin de promouvoir la voile pour tous.

La FFVoile souhaite aussi renforcer son implication dans les Quartiers Prioritaires de la Ville que ce soit en termes de pratiques mais également en termes de formation vers les métiers de la mer pour des publics qui sont actuellement éloignés de notre terrain de jeu.

Sur le volet des nouvelles technologies, la FFVoile a poursuivi sa collaboration avec Virtual Regatta avec notamment une action dans le cadre de la Route du Rhum qui a vu 550 classes d'écoles primaires participer virtuellement à la course. C'est un nouveau record pour ce type d'opération qui vise à sensibiliser les jeunes à notre sport autour d'un projet pédagogique. La voile virtuelle a d'ailleurs le vent en poupe puisque World Sailing a organisé en 2018 son 1er Championnat du Monde de cette pratique et le COJO, suite à une proposition de la FFVoile, a fait la promotion de l'e-sailing comme outil permettant de rendre les JO de 2024 accessibles à un plus grand nombre. Notre Fédération souhaite pleinement s'impliquer dans cet axe de développement porteur.

Et puisque j'évoque les nouvelles technologies, dans un registre totalement différent, je souhaite aussi profiter de ce Rapport Moral pour évoquer une autre belle réussite de la FFVoile en 2018 à savoir la sécurisation de FREG. Un gros travail a été réalisé par des techniciens et des bénévoles pour faire évoluer le code source et protéger notre précieux logiciel. Il a d'ailleurs été beaucoup question de sécurité sur le plan informatique cette année avec, comme vous en avez probablement entendu parler, la nouvelle Règlementation Générale sur la Protection des Données. La RGPD a nécessité un travail de fond pour mieux sécuriser les données de nos licenciés.

Ce dossier est assez révélateur du travail de l'ombre réalisé par la FFVoile afin d'assurer le fonctionnement quotidien de nos licenciés et nos clubs : gestion du calendrier, formation des arbitres, assistance juridique, rédaction de nouvelles fiches de bonnes pratiques, renforcement du schéma de labellisation fédéral, mise en place d'une nouvelle solution E-Cotiz pour l'inscription aux régates, amélioration à venir de l'outil de gestion des clubs... La liste est longue des services « invisibles »

rendus par la FFVoile et je souhaite chaleureusement remercier le personnel fédéral, les conseillers techniques, les élus qui œuvrent au fonctionnement de la mécanique fédérale.

Cette situation est d'ailleurs paradoxale et peut créer de la frustration parfois car ce travail de fond réalisé par l'ensemble des collaborateurs ne permet pas toujours d'investir parallèlement dans les changements structurants de la FFVoile. C'est d'autant plus vrai dans notre institution qui n'avait pas développé préalablement une culture du projet. Je m'en suis parfaitement rendu compte dans le cadre de la mise en place des groupes projets qui ont pour la plupart produit énormément de matière grise mais ces réalisations manquent souvent soit de concrétisation, soit de communication des actions réalisées. Au quotidien, je perçois parfois le décalage entre la production et l'activité en interne et le ressenti sur le terrain qui n'est pas en mesure de percevoir les avancées. A nous d'être capables de mieux animer ces groupes-projets afin de rendre plus tangibles et concrets pour nos clubs et pour nos licenciés nos riches réflexions en 2019.

Au cours de cette année déterminante pour la FFVoile, nous devons mettre en place la réforme statutaire et préparer celle du mode de scrutin. Les incertitudes relatives à la gouvernance du sport et la volonté de prendre le temps de mener une réflexion collective sur ce sujet crucial ont conduit le Conseil d'Administration de la FFVoile à distinguer ces deux phases. En 2019, nous procédons à la clarification des textes des Ligues et de la FFVoile pour sécuriser les échéances importantes de 2020. Parallèlement nous organisons les discussions sur la réforme du scrutin qui sera votée au cours de l'olympiade 2021-2024.

Cette décision montre la détermination de la FFVoile à travailler collectivement dans le même sens en privilégiant un travail participatif et collaboratif avec tous les acteurs.

Prenons enfin quelques minutes pour parler des finances fédérales : le processus budgétaire 2018 s'est, comme l'an dernier, déroulé dans la souffrance. Les équipes ont travaillé très dur et sans relâche pour présenter des comptes précis. Ces comptes 2018 sont certifiés et équilibrés : les recettes sont en hausse de près de 1M€. Il s'agit principalement d'une hausse des partenariats dans lesquels je me suis personnellement et fortement impliqué, d'une hausse du produit des licences et de subventions liées aux Contrats d'Objectifs et aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs en hausse également.

En 2018, l'attribution tardive de la finale de la Coupe du Monde de Voile (Sailing World Cup) ne nous a pas permis de lever le budget suffisant pour couvrir des frais inhabituels, liés à la sécurité par exemple.

D'autre part, les dépenses imprévues ont été compensées par la mobilisation d'une prudence comptable liée au CICE (Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi) que nous avons préféré activer en 2018.

Le budget 2019 qui va vous être présenté contient une nouvelle hausse des produits : notre relation avec les ministères nous permet d'envisager une hausse des subventions, nous intégrons une légère hausse des licences (en nous appuyant sur des comparatifs « à date »). Le reste des produits est

stable en grandes masses. Au niveau des charges : nous sommes évidemment partis sur un budget équilibré qui tient compte des projets majeurs et de l'état d'esprit d'équipage que nous devons installer au sein de notre organisation. Nous sommes entourés de personnes compétentes que nous devons emmener avec nous dans les projets et les transformations indispensables. Nous devons assumer le travail de fond tout en investissant pour réaliser les changements nécessaires.

Pour conduire précisément les projets et accompagner efficacement les équipes : nous avons lancé le recrutement d'un manager. Face aux enjeux décrits plus haut, il est en effet essentiel de renforcer le contact avec les équipes, la définition des projets opérationnels, la conduite des Hommes et des Femmes, le pilotage des finances, de l'informatique, de la communication, des ressources humaines, etc... Nous en saurons plus début avril.

Pour terminer mes propos, gardons toujours en tête que notre action collective participe in fine au développement d'un sport formidable :

- un sport d'équipage où le respect de l'autre et la solidarité sont les valeurs fondatrices ;
- un sport de pleine nature qui nous apprend tellement sur nous-même mais où notre terrain de jeu est fragile et doit être protégé ;
- un sport nautique qui vit dans un écosystème économique et social puissant.

Gardons en tête que nous avons fondamentalement raison puisque nous apprenons à des terriens à se déplacer sur les 2/3 liquides de la planète à l'aide d'une énergie gratuite.

Notre responsabilité est colossale mais... les perspectives sont excitantes ! A condition que nous arrivions, d'une part, à nous adapter à ce monde qui change et, d'autre part, à porter tous ensemble, à tous les niveaux, un élan collectif au service du développement de la voile.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à toutes et tous une excellente Assemblée Générale.

Amicalement.

Nicolas HENARD